



PROCÈS - VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR
LUNDI 24 AVRIL 2023- SALLE CARD DE DUMBEA

Lundi 24 avril 2023 - début des travaux à 18h00 - fin des travaux à 21h15.

Appel nominal par le président

Présents :

- | | |
|----------------------|-----------|
| • Jean Claude Robin | Président |
| • Sandrine Ladrech | Membre |
| • Marianne Brou | Membre |
| • Stéphane Delande | Membre |
| • Sandie Freulon | Membre |
| • Anako Cholière | Membre |
| • Charlotte Priouret | Membre |

Absents Excusés :

- | | |
|--------------|--------------------|
| • Cyril Huet | Secrétaire général |
|--------------|--------------------|

Invités :

- | | |
|------------------|---------------------------------|
| • Typhaine Quéré | Manager JDP par visioconférence |
|------------------|---------------------------------|

Secrétaire de séance :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| • Alisson Mavaetau | Assistante Comité NC |
|--------------------|----------------------|

Ordre du jour

1. Validation du comité directeur du 06 mars 2023.
2. Préparation JDP 2023, bilan compétition et perspective.
3. Rencontres diverses du président.
4. Bilans des compétitions (Meeting NC 2/ Circuit 25 J2/ Synchronat du 25 mars.
5. Retour des officiels en immersion (Chpt France juniors)
6. Organisation eau libre : Yaté 30 avril.
7. Prévision organisation eau libre des 8 et 9 juillet (Poé).
8. Questions diverses.

1. Validation du comité directeur du 06 mars 2023.

Le procès -verbal du comité directeur du 06 mars est approuvé à l'unanimité.

2. Préparation JDP 2023, bilan compétition et perspective.

Typhaine Quéré manager des jeux du pacifique présente un point étape (visioconférence)

Bilan de la compétition Apolo Project en nouvelle Zélande 27 mars au 06 avril 2023

- ⇒ Bon déplacement
- ⇒ Meilleures performances personnelles réalisées pour des nageurs
- ⇒ 2 records de Calédonie sur les relais 4x100 nl et 4x100 4n
- ⇒ Bon comportement des nageurs et bonne émulation
- ⇒ Budget respecté (pour la part de la ligue)

S'agissant de la composition de la présélection pour les jeux, à ce jour le liste est établie comme suit :

9 filles :

- | | | |
|----|-----------|---------|
| 1. | BALDOVINI | Manon |
| 2. | DOUILLARD | Malou |
| 3. | FREULON | Lillie |
| 4. | FLAMENT | Maiana |
| 5. | EROUT | Marine |
| 6. | POLUTELE | Eva |
| 7. | HIDRIO | Armelle |
| 8. | GRANGEON | Lara |
| 9. | FREULON | Blanche |

8 garçons:

- | | | |
|----|----------|--------------|
| 1. | DUMESNIL | Ethan |
| 2. | DABIN | John-william |
| 3. | HUDAN | Nathan |
| 4. | SAVIGNAC | Baptiste |
| 5. | GANE | Alexandre |
| 6. | CAYUELA | Loann |
| 7. | MARY | Thibaut |
| 8. | CERDA | Chrissander |

Typhaine présente un tableau reprenant les temps des différents nageurs, ainsi qu'un tableau avec les nages qui seront disputées aux Jeux et précise qu'à ce jour, la programmation n'est pas encore connue et le déplore, car cela aura un impact, sur l'engagement des nageurs lors des jeux. Elle espère le recevoir rapidement et précise que le nécessaire a été fait auprès du conseil des jeux pour avoir cette programmation au plus vite.

🚩 Stage juin du 05 au 10 juin

- ⇒ Le stage aura lieu au CARD le matin,
- ⇒ Entraîneurs identifiés, Théo Kochel CNC, Antony Guillamin Dumbéa natation
- ⇒ Demande de devis en attente de réception pour des petits déjeuner le lundi, mardi, jeudi et Vendredi, samedi matin vers 9h15 et repas le mercredi midi
- ⇒ Demande de devis en attente de réception pour une après-midi cohésion au karting
- ⇒ Crédits du CTOS en attente.
- ⇒ Liste des présélectionnés plus liste élargie des nageurs (12 personnes)
- ⇒ Accord du comité pour les repas et la sortie cohésion
- ⇒ Accord du Comité directeur pour financement de la liste élargie.

🚩 Déplacement Brisbane - du 05 au 13 août 2023

Un second déplacement est prévu dans la préparation aux jeux, la compétition identifiée par la commission sportive, est à ce jour les Championnats du Queensland du 11 au 13 août, précédés par un stage du 5 au 10 août (période de vacances scolaires). Néanmoins, les coachs doivent se prononcer définitivement sur l'intérêt d'une compétition en bassin 25 par rapport à une compétition en bassin de 50 m lors de la commission sportive du 26 avril.

S'agissant du financement Typhaine informe le comité directeur qu'à ce jour, elle n'a pas reçu l'information de la part du CTOS, concernant l'affectation des crédits au budget de préparation.

Le comité directeur se dit réservé et ne peut statuer ce jour par rapport à plusieurs points :

- ⇒ L'identification définitive de la compétition (à confirmer par la prochaine commission sportive du 26 avril courant)
- ⇒ Encadrement identifié de Anthony Guillamin et Charlotte Priouret à confirmer par la CS du 26 avril. Le président a reçu un courrier du club de Dumbéa qui souhaite avant le 15 mai, être informé de la mise à disposition de ses deux entraîneurs pour le déplacement, ceci, afin de pouvoir anticiper sur l'organisation interne du club. Au-delà de cette date la mise à disposition ne sera plus possible, Le président est invité au comité directeur du club de Dumbéa Natation, le mardi 02 mai 2023, pour éclaircir cette mise à disposition et répondre aux interrogations du club à ce sujet.
- ⇒ Fonds dédiés antérieurs restants des jeux du Pacifique (421 131 frs).

Après débats sur les différentes possibilités de financement et réaffectation des crédits sur la préparation Kiné, Ostéo etc...qui ne seront pas entièrement utilisés, le président souhaite que Typhaine demande au CTOS un supplément de crédit et que le CTOS autorise la ligue à utiliser le reliquat des crédits de préparation non utilisés pour la 1^{ère} période (à utiliser en complément). Le président ajoute qu'ils travailleront sur des budgets avec la trésorière si cela est nécessaire.

En tout état de cause, Le comité directeur, précise, qu'il est urgent de connaître le budget de préparation pour la période de mai à novembre 2023.

Stéphane Delande souhaite que soit inscrit sur le procès-verbal de ce comité directeur son ressenti sur le déplacement. Il s'interroge sur le bienfait de partir au mois d'août pour une sélection en sachant que ce déplacement est fait pour souder la sélection (stage de cohésion), alors que la moitié des nageurs ne seront pas présents, car encore en métropole pour certains. Il ne voit pas l'intérêt de faire un déplacement pour 8 nageurs sur 17 et de travailler sur la combinaison d'une compétition avec la moitié des présents sur un bassin de 25 m, tout cela conditionné au financement, Stéphane se positionne contre ce déplacement.

Un débat s'ensuit sur les sélections, le déplacement et leurs financements, le président en accord avec l'ensemble de membres précise que la ligue n'ira pas au-delà des crédits restants et en attente des autorisations de paiement pour la suite de la préparation.

3. Rencontres diverses du président.

Le président s'est rendu à diverses réunions

- Ag des Ptitis Picots
- Ag des Dauphins de la Foa
- AG du CTOS
- Réunions dialogue de gestion DJS NC.

Ce jeudi 20 avril 2023, le président et la trésorière ont eu une réunion de gestion avec la DJS NC concernant les demandes de crédit 2023 ainsi que du reliquat de 6 000 000 frs de la subvention allouée à la ligue en 2022 pour le recrutement d'un conseiller technique ligue.

Sandie fait un compte rendu de la réunion :

La DJSNC voulait bien cerner les activités et la demande de subvention 2023 de la ligue et par ailleurs la féliciter, car la ligue de natation, est la 2^{ème} ligue la plus importante en nombre de licenciés. La réunion s'est principalement orientée vers la subvention 2022 du recrutement du conseiller technique ligue, qui n'a pas été effectué .

En effet, après discussion et explication, sur les raisons du « non- recrutement » effectué par la ligue en 2022, des options ont été proposées par la DJS NC, il est demandé au comité directeur de se positionner

- Rendre à la DJS NC le reliquat de 6 000 000 frs
- Conserver le reliquat et procéder au recrutement
- Procéder à un recrutement sous réserve d'une convention pluriannuelle avec le gouv.nc.

Une discussion s'ensuit sur le recrutement du poste de CTR ainsi que du profil (ressource locale). Le comité directeur s'accorde sur le fait que le recrutement est plus que nécessaire pour les actions de développement de la ligue. Le comité directeur et le président souhaitent garder la maîtrise du poste et que le poste soit pérenne. Le président ajoute que si la DJS NC ne s'engage pas au-delà du reliquat des 6 000 000 frs le recrutement se fera sur un CDD jusqu' 'à épuisement du reliquat. Le comité directeur se positionne pour un recrutement pérenne après engagement pluriannuel du gouvernement. Le président rappelle que la ligue a 3 priorités statutaires qu'elle mène à bien.

1. Enregistrer les licences
2. Organiser un championnat territorial
3. Mettre en place des sélections calédoniennes

Le comité directeur valide le recrutement dont le format de financement sera à valider lors de la prochaine réunion de gestion avec la DJS NC fixée au 11 mai 16h00.

4. Bilans des compétitions (Meeting NC 2/ Circuit 25 J2/ Synchronat du 25 mars.

Meeting NC2

- ⇒ Remise de la chambre d'appel, les clubs n'avaient pas averti les nageurs, aussi, certains nageurs se sont présentés directement devant les plots de départ sans passer par la chambre d'appel. Il est demandé aux clubs de bien informer les nageurs pour les prochaines compétitions
- ⇒ Impression des programmes, le comité directeur valide 2 programmes par clubs.

Circuit 25 mètres J2

- ⇒ Le programme de cette compétition atypique impose le même nombre de compétiteurs en R1 et R2, aussi il est rappelé aux clubs qu'un nageur ne peut pas participer à une réunion et pas à une autre, le comité directeur demande que la commission sportive examine ce point.

- ⇒ Revoir en commission sportive le format des récompenses (5 nageurs) et le calcul des points
- ⇒ Revoir les fiches et certains formats de compétition pour 2024 vérifier aussi la concordance et la faisabilité avec l'Extranat.

Synchronat

Les membres du comité directeur s'interrogent sur le mail reçu de la présidente du club des Naïades, qui fait part de son mécontentement, suite à l'organisation prochaine par la ligue d'un championnat de natation artistique auquel le club ne participera pas pour plusieurs raisons, que la présidente évoque dans son mail.

S'agissant de l'organisation des championnats, ce point ayant été débattu et validé lors d'un comité directeur, Charlotte prend la parole, et se dit agacée et usée de toutes ces histoires. La natation artistique, ne représente que deux clubs en Nouvelle-Calédonie et on n'arrive pas construire les choses. La natation artistique n'avance pas, elle rappelle que les fiches, les programmes, ont été envoyés aux entraîneurs des deux clubs pour vérification, avec le nom des figures qui seront réalisées lors de ce championnat la date, etc... Personne n'a répondu. Charlotte ajoute que si le club des naïades ne veut pas participer au championnat, ce n'est pas un problème, il y aura un championnat à un seul club, mais qu'on la fasse passer pour une personne qui intrigue pour son club, elle ne peut le tolérer. Charlotte souligne que son engagement est uniquement pour les nageuses et rien d'autre.

Le président demande où est le problème. Soit, c'est un problème de personne, et il faut que les choses soient dites une bonne fois pour toutes, « il faut percer l'abcès », soit le club des Naïades est intéressé par le côté sportif et y adhère.

Le président et le comité directeur rappellent que la ligue a depuis 5 ans mis en place plusieurs actions pour la natation artistique, la dernière étant la venue d'un cadre technique FFN pour la formation des officiels.

Le président et le comité directeur n'acceptent pas la tonalité du mail du club des Naïades, même si ce dernier a le droit de s'exprimer à travers sa présidente.

5. Retour des officiels en immersion (Chpt France juniors)

Dans le cadre des officiels en immersion, Sandie Freulon et Chantal Mugnier ont été retenues par la FFN pour officier sur les championnats de France jeunes qui ont eu lieu à Chartres avec un déplacement du 30 mars au 13 avril 2023. Le comité directeur remercie Sandie de son rapport. En retour Sandie remercie le comité directeur pour lui avoir permis de participer à ce dispositif, elle ajoute que cela s'est très bien déroulé, que cela lui a été très formateur. Elle précise que Denis Cadon a profité de ce championnat pour réexpliquer la nouvelle réglementation natation course FINA.

6. Organisation eau libre : Yaté 30 avril.

La prochaine étape de l'eau libre aura lieu à Yaté, Anako et José Cholière sont en charge de la logistique, Anako fait le point :

- ✓ Equipe des bénévoles établie
- ✓ 2 bateaux (dont un à louer à Quality Boat)
- ✓ Présence de In Live pour la gestion du chronométrage avec les transpondeurs
- ✓ Placement GPS des Bouées avec Bernard Cructchet
- ✓ 7 Kayaks loués
- ✓ 1 Groupe électrogène loué
- ✓ Véhicule de transport loué
- ✓ Course pour les collations à faire la veille
- ✓ Surveillance croix rouge ok
- ✓ 150 nageurs attendus

7. Prévision organisation eau libre des 8 et 9 juillet (Poé).

L'eau libre du 08 et 09 juillet se déroulera au CAP de Poé (Bourail) s'agissant de l'organisation logistique, le Cap sera entièrement réservé pour la compétition à savoir ;

- ⇒ **Pour l'hébergement**, 20 places sont réservées pour la ligue ; pour les officiels, la croix -rouge et le comité directeur, In Live. Le reste des hébergements dortoirs et la partie camping sont à la disposition des clubs, ils pourront effectuer la réservation directement auprès du CAP.
- ⇒ **Pour la restauration**, le devis du Fin Gourmet est retenu par le comité directeur, pour les petits-déjeuners et repas du vendredi soir au dimanche midi, (inclut un Barbecue), pour les 20 personnes de la ligue, cependant les clubs qui souhaiteront bénéficier de la restauration du Fin Gourmet devront effectuer leurs réservations directement auprès du **prestataire**.
- ⇒ Un mail partira dans les clubs pour les informations d'hébergement et de restauration
- ⇒ Réserver le minibus du CTOS, Stéphane Delande se propose d'en être le chauffeur.

9. Questions diverses.

Marianne Brou, informe le comité directeur que la ligue a reçu un mail de la FFN, pour établir une liste FFN Eau libre, cette liste est sur le mêmes principe que celle de la natation courses, il s'agit d'organiser la gestion des officiels appelés à tenir les postes de juges arbitres, d'officiel de sécurité et d'officiel de parcours lors des principales compétitions organisées aux niveaux interrégional ou national, et de préparer la sélection des futurs officiels nationaux et internationaux.

- Afin de respecter la limite d'âge fixée à 65 ans, les candidates et candidats devront être nés en 1958 ou après.
- Le nombre de places est fixé à 4 officiels maximum (Juges-Arbitres et Juges) par région, par liste, dont minimum 1 Juge Arbitre en Chef.
- Une autoévaluation du niveau de pratique de l'anglais est proposée :

Pour l'inscription sur la liste des arbitres fédéraux « FFN23 », les candidatures déposées et validées par le comité directeur de la ligue sont ;

Ordre de priorité :

1. BROU Marianne Juge arbitre en chef
2. MUGNIER Chantal Juge arbitre
3. CAYUELA Stéphane Juge arbitre
4. FREULON Sandie Juge arbitre
5. DELANDE Stéphane Juge
6. TARSIN Thierry Juge

Ordre du jour épuisé, fini la réunion 20h30

Prochain comité directeur le lundi 26 juin 2023 à 18h00.

Le Secrétaire Général



C. HUET

Cyril HUET

Le Président



Jean Claude ROBIN